L'APPORT VOLONTAIRE AU LION D'ANGERS

L'ESSENTIEL

Le badge que vous venez de recevoir vous permet d'accéder à l'ensemble des conteneurs ordures ménagères implantés dans la ville.

Afin de vous identifier, vous devez présenter votre badge devant le lecteur du conteneur enterré à ordures ménagères. L'ouverture du conteneur se fait à l'aide d'une poignée.

Vous pouvez déposer des sacs **de 50 litres maximum**.

Vous trouverez dans ce document le mode d'emploi et les emplacements des conteneurs d'ordures ménagères.

LA REDEVANCE INCITATIVE

Depuis janvier 2013, le mode de financement du service déchets est la redevance incitative. Elle comprend entre autre la collecte des ordures ménagères, le tri des recyclables, la gestion des déchèteries.

La redevance incitative est composée :

- **d'une part fixe** qui comprend l'abonnement au service, la gestion des recyclables, l'accès en déchèterie, … 45 dépôts (ouvertures des conteneurs d'ordures ménagères) sont intégrés dans la partie fixe.

- d'une part variable dont le montant varie en fonction du nombre de dépôt supplémentaire.

NB : Seul le nombre d'ouvertures du conteneur est comptabilisé. Nous ne prenons pas en compte le poids de votre sac.

SISTO 4 rue de la Roirie 49500 SEGRE Tél: 02 41 92 52 72 contact@sisto.fr www.sisto.fr

Où déposer ses ordures ménagères ?

Emplacement des conteneurs:
- Ordures ménagères (accès par badge)
- Points tri
- Limite centre ville - dotation de badge

1 Cimetière
2 Quai d'Anjou
3 Rue Candaise/rue St Gatien
4 Square des Villes Jumelées
5 ZAC Jules Verne (intérieur)
6 ZAC Jules Verne (extérieur)
7 Place du Champ de Foire
8 Camping Municipal
9 Salle des sports - Rue Henri et Robert de Cholet

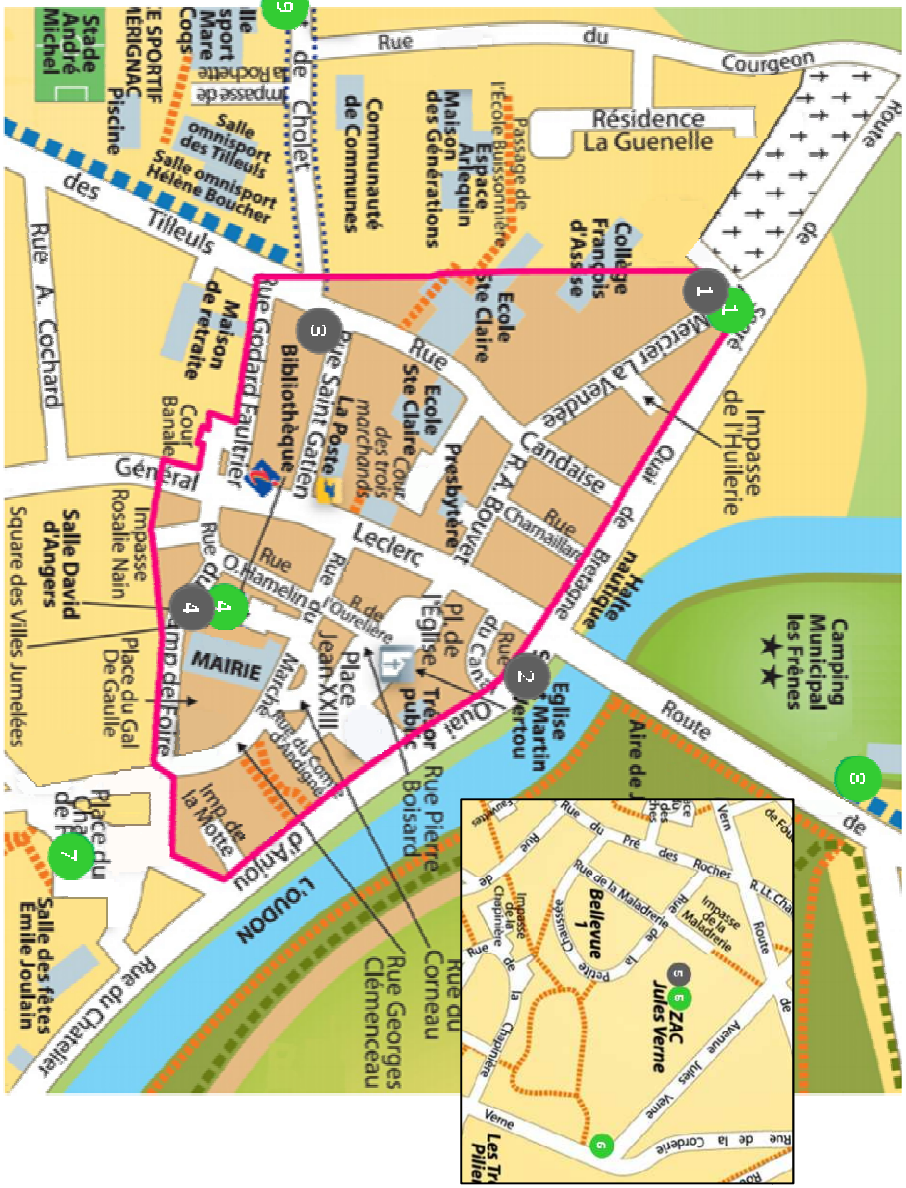

Comment ça fonctionne ?

1

Pour utiliser les conteneurs ordures ménagères, je dois m'équiper de mon badge.

Lecteur de badge

Je pose le badge sur le lecteur au niveau de l'arrondi. La diode verte s'allume et la serrure se déverrouille.

2

Je soulève la poignée pour ouvrir le tambour.

3

Une fois le sac déposé dans le tambour, j'abaisse la poignée jusqu'à la fermeture totale. Le dépôt est enregistré.

Chaque conteneur transmet l'ensemble des informations aux services du SISTO. Les conteneurs sont vidés par le collecteur lorsqu'ils sont pleins.

En pratique

Le voyant **vert** s'allume, vous pouvez ouvrir la trappe et déposer votre sac.

Le voyant **rouge** s'allume, l'accès n'est pas autorisé. Le conteneur peut être plein. Un message est envoyé au collecteur pour venir vider le conteneur. **Nous vous conseillons de vous diriger vers un autre emplacement**. (cf. plan au dos)

Le voyant **orange** s'allume: l'usager est inconnu ou il n'a pas payé sa redevance. Contactez le SISTO au 02 41 92 52 72.

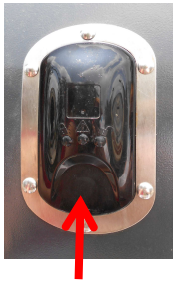

Emplacement pour la présentation du badge

FOIRE AUX QUESTIONS

Tous les conteneurs sont-ils équipés de contrôle d'accès ?
Non, seuls les conteneurs d'ordures ménagères (déchets non recyclables) sont équipés d'un contrôle d'accès. Les conteneurs de tri (emballages, verre et papier) restent en accès libre.

Que faire si je perds mon badge ?
Si vous perdez votre badge, vous devez nous le signaler pour bloquer l'accès au conteneur, afin qu'aucune autre personne ne puisse l'utiliser. Contactez le SISTO pour qu'un nouveau badge vous soit remis. Il sera facturé 5 €.

Que faire de mon badge si je déménage ?
En cas de déménagement, vous devez nous contacter afin de clôturer votre compte et restituer votre badge.

Puis-je utiliser des sacs d'un volume supérieur à 50 L ?
Non, ils bloqueraient le conteneur.

Le nombre de dépôts est-il limité ?
Non, le nombre de dépôts n'est pas limité.